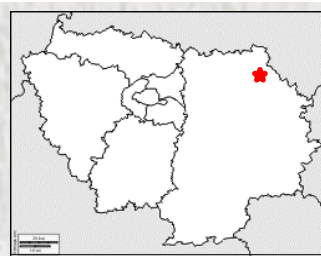


A l'école des peintres

« Barbizon du nord », berceau des peintres, Luzancy vit déambuler chevalet sur l'épaule des peintres dont les plus connus sont Jean-Baptiste Corot, Alexandre Bouché, Jean-Julien Massé. La qualité de leur regard sur des paysages de la Marne, leur valut l'estime d'une nouvelle génération de peintre qui permit de parler d'une « école de Luzancy ». Les séjours de Corot à Luzancy s'inscrivent dans un périple qui mène le paysagiste chez ses amis de Seine et Marne et du sud de l'Aisne. Son ami, Jean-Marie Rémy l'accueillit à Luzancy dès 1850. Après sa mort en 1869, Corot continua d'y venir jusqu'en 1874. La toile « le chemin du bois de Luzancy » peinte en août 1874, représente l'actuelle allée Corot appelée alors « chemin des bois ».



Luzancy – Photo : C.D ©



Voir carte IGN n° 2513 E Saâcy-sur-Marne

Départ : Luzancy, parking de la mairie.
GPS : Lat. Long. : 48.97244 3.18714
UTM : 31U 0513696 5424410

Accès : Luzancy, à 6 km au nord-est de La Ferté-sous-Jouarre par la D 402.

Informations pratiques :

Parking place de la mairie, boulangerie, café/bar

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritrus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77) avec le concours de l'Office du Tourisme du Pays Fertois.

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Luzancy Les peintres de Luzancy



Vauharlin – Photo C.D ©

Luzancy, réputé pour les peintres qui y séjournèrent, était aussi célèbre pour ses bords de Marne et ses guinguettes.

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Mise à jour - Juin 2018 -



8 km



2 h 30



Jaune



Facile

Les peintres de Luzancy

- 1 Du parking, prendre la rue de la Mairie vers le sud, puis suivre à gauche la rue du Général-Leclerc qui longe le mur du château.
- 2 Avant le pont sur la Marne, prendre la route à droite, puis la rue de la Croix-du-Bac à droite et longer le cimetière.
- 3 En haut, emprunter à gauche la rue des Bois. Après les dernières maisons, elle devient un sentier qui monte dans la forêt (point de vue sur la vallée et les villages de Méry-sur-Marne et de Saâcy-sur-Marne). Peu après, s'engager à droite sur le petit chemin qui devient une sente. Au calvaire, continuer à droite sur 100 m et atteindre Vauharlin.
- 4 Prendre la D 70a à droite (point de vue sur la boucle de la Marne et les Sablières). Dans le deuxième virage, emprunter le chemin à gauche. Il descend à travers champs et bois.
- 5 A l'orée du bois de l'Hermitage, tourner à droite puis à gauche pour traverser la D 402 et poursuivre par le chemin qui mène à Courtaron par la rue Baudoïn. Prendre la rue de la Marne à gauche, la rue des Pêcheurs à droite et la rue Bellevue à droite. Elle se transforme en un large chemin.
- 6 Au cimetière, prendre l'agréable chemin herbeux à gauche. Il longe cultures et parcs à animaux. Suivre à gauche le chemin en bordure de la voie ferrée, la route à droite et franchir le pont du chemin de fer avant d'arriver à Messy par la route de Blazy.
- 7 Emprunter la rue Alexandre-Bouché à droite. Au carrefour, s'engager à gauche sur le large chemin de terre en direction de la sablière, puis suivre à droite le chemin bordé d'arbres qui contourne une ancienne sablière. Passer sous le pont du chemin de fer et, par la rue des Jardinets, regagner Luzancy. Tourner à droite pour rejoindre la mairie.



Vauharlin – Photo C.D ©



La balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".